

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2011.

TAXE D'AMENAGEMENT

Au 1 mars 2012, les taxes départementales et l'actuelle TLE (taxe locale d'équipement) payée par les propriétaires lors de la construction de leur habitation, vont être remplacées par la taxe d'aménagement (TA). Les modalités de calcul sont modifiées, les surfaces prises en compte seront plus importantes, les emplacements de parking par exemple seront intégrés.

Suite au débat du précédent Conseil, des simulations ont été réalisées. Elles démontrent que cette décision gouvernementale entraîne pour les constructions les plus modestes une taxation proportionnellement plus importante que pour celles dépassant 120 m². De plus, elles indiquent une augmentation pour les propriétaires mais à terme elle intègrera la taxe de raccordement au réseau d'assainissement. Enfin, elle conduit à un transfert de l'ordre de 10% de cette taxe au bénéfice du département soit un manque à gagner pour la commune.

Le Conseil municipal décide de reconduire le taux actuellement en vigueur soit 5%. Ce taux est révisable tous les ans. Le dégrèvement pour les entreprises s'implantant dans la commune est maintenu dans la mesure où leur arrivée se traduit intégralement par des créations d'emplois.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

Travaux

- § *Effacement des réseaux* : le SDEC (syndicat départemental d'électrification) a intégré dans son programme 2012 les derniers secteurs de la commune
- § *Sécurité rue de l'Eglise* : l'appel d'offres est clos, la commission va choisir la mieux disante pour la réalisation des travaux prévus.

Animation - Jeunesse :

- § *Conseil enfants (CME)* : Le CME était invité par les élus d'Epron pour le 10^{ème} anniversaire de leur mise en place. Cette rencontre avec d'autres CME a été très enrichissante pour les jeunes élus. Le CME a procédé à l'élection du maire et des adjoints qui sont respectivement : Lou Lemaitre, Clémence Rivière, Anne Montagner, Lilou Marie et Simon Duval.
- § *Local jeunes* : la fréquentation du local est perturbée par quelques jeunes, sans aucune éducation ni savoir vivre, qui ne respectent aucune règle collective et qui font peur aux plus jeunes. Ces jeunes sont bien sûr exclus du local, une information aux parents sera faite et il leur sera demandé de veiller à ce que leur enfant ne pénètre plus dans l'enceinte du local (cour de la mairie et bâtiment).
- § *Séjours des jeunes Allemands* : le coût de ce séjour est de 720€ par commune.
- § *Jouets solidaires pour Noël* : l'opération réalisée l'an passé sera reconduite, elle aura lieu le samedi 17 décembre près de stade avec animation et boissons chaudes pour tous.
- § *Site internet* : la fréquentation dépasse les 1 000 connections mensuelles. Une réflexion sera menée début 2012 pour l'améliorer.

Conseil d'école Goscinny

Il a eu lieu le 18 octobre. L'effectif est de 117 enfants répartis en 5 classes. L'école bénéficie actuellement de l'intervention d'un maître d'adaptation auprès des élèves de CE2. Les enseignantes du cycle III assurent l'enseignement de l'anglais. Une aide personnalisée est apportée à certains élèves.

Coopérative scolaire : le total des dépenses de l'année dernière s'élève à 13 699,54€ : sorties et activités diverses dans le cadre du projet scolaire. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour sa dotation (6 700€) mais aussi les parents d'élèves et les personnes qui s'investissent au bénéfice de l'école (apport de 3 571,27€).

Ordures ménagères

Le SMICTOM (syndicat intercommunal) a présenté le bilan 2010. L'ensemble des déchets collectés est en baisse de 6,4% dont -2,2% pour les OM résiduelles, -6,4% pour les encombrants, -24% pour les déchets verts. La collecte sélective des déchets propres et secs (les 3 conteneurs) a par contre progressé de 7,14% et représente 51 kg/an/habitant. Forte augmentation aussi des déchets électroménagers et électroniques : +30%.

La redevance spéciale pour les entreprises a été fixée pour 2012 à 23,32 €/m³.

Les phases préparatoires à la réalisation de la plateforme de compostage/déchetterie avancent, l'objectif est une ouverture la plus rapide possible.

INFORMATIONS DIVERSES

- § **Invitation de Mgr Boulanger Evêque de Bayeux et Lisieux** : Il a invité les élus du secteur à une rencontre le vendredi 21 octobre. Le Maire accompagné d'autres élus a représenté la commune. Cette rencontre a permis de lui présenter les communes de la paroisse (nombre d'habitants, situation sociale, activités économiques, projets, difficultés, etc...).
- § **Convention RAM** : un avenant à la convention initiale va être signé entre la Mutualité, la CDC Vallée de l'Orne et St André sur Orne. Il stipulera que la CDC se substitue aux 5 communes qui la composent.
- § **Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Caen Métropole** . le Scot a été définitivement arrêté le 20 octobre dernier. Il devient opposable aux POS ou PLU des communes.
- § **Comité Juno Canada Normandie** : l'assemblée générale aura lieu le 14 novembre au Mémorial.
- § **Fourniture des sacs poubelle** : le SMICTOM va procéder à la distribution annuelle des sacs les 18, 23 et 26 novembre selon des modalités définies dans le document joint.
- § **Comportement de certains enfants sur le domaine public** : une nouvelle fois, de jeunes enfants ont été surpris dans un lieu interdit au public. Un courrier nominatif a été adressé aux parents pour rappeler les règles de la vie collective et leur responsabilité civile et financière vis à vis d'éventuelles dégradations commises.

" Le local de L'Association Entraide intercommunale est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 15h00. Il est situé sous l'église de Saint Martin de Fontenay. Vos dons (vêtements, meubles, matériels, etc..) seront utilisés pour aider des familles du secteur."

A retenir	Repas des Anciens	27 novembre
	Arbre de Noël de la commune	4 décembre
	Marché de Noël (Comité des fêtes)	4 décembre
	Jouets solidaires	17 décembre
	Colis des Anciens	17 décembre